



Communiqué

Intempéries du 11 juin 2018 à Lausanne

Evacuation des eaux : les travaux dans les cours d'eau sont terminés

Les intempéries du 11 juin à Lausanne ont provoqué de nombreux dégâts et ont eu quelques impacts sur le système d'assainissement de la Ville. Les quantités d'eau tombées constituent des records lausannois, voire suisses. Il en a résulté des dégâts aux rivières et aux installations d'évacuation et de traitement des eaux. Le Service de l'eau, appuyé par la Protection civile et des entreprises spécialisées a été engagé immédiatement après les intempéries et dans les jours qui ont suivi pour évaluer la situation et réparer les dégâts. L'essentiel de ce travail a été accompli et les cas de rejet d'eaux usées dans les cours d'eau sont résolus depuis le 16 juillet 2018. Les collecteurs endommagés dans le lit du Flon-Morand ont pu être réparés, réglant ainsi le problème de la qualité de l'eau de la Paudèze. La Municipalité remercie les collaboratrices et collaborateurs engagés pour remettre en état les installations endommagées. Le travail accompli par les services communaux concernés a permis de limiter les conséquences négatives de ces événements et de réparer rapidement l'essentiel des dommages.

Un orage diluvien s'est abattu sur la ville lundi 11 juin 2018 vers 23h00. Le poste pluviométrique de Lausanne, situé à proximité du CHUV a mesuré une lame d'eau de 52 mm en 30 minutes, dont 41 mm en 10 minutes. Jamais il n'a été relevé autant d'eau en Suisse en 10 minutes depuis le début des mesures automatiques en 1981. Les rues de Lausanne se sont temporairement transformées en rivières. Malgré l'importance des intempéries, les dégâts constatés n'ont pas mis en danger la population mais porté des atteintes localement importantes au milieu naturel.

Ce déluge exceptionnel a provoqué des inondations et engendré des dégâts dans les rivières (berges endommagées, embâcles) tout comme dans le système d'évacuation des eaux. Ainsi, par exemple, la station de pompage des eaux usées de Bellerive a été inondée et mise hors service, et l'installation de prétraitement des eaux du déversoir du Capelard (dégrilleur) a été endommagée. Les intempéries ont principalement affecté le Nord et l'Est lausannois (bassins versants de la Vuachère et de la Paudèze). A la station d'épuration de Vidy, des troncs et d'autres dépôts importants perturbant le fonctionnement de la Step ont été extraits lors de travaux nocturnes le 29 juin. Quelques incidents sont à signaler comme cette voiture inoccupée emportée par le Flon depuis Boissonnet jusque derrière l'usine Tridel. Les berges de la Vuachère sont fortement érodées et nécessiteront des réparations. La passerelle piétonne entre Pully et Lausanne à l'embouchure de la Vuachère a été abîmée. Elle a été déposée et sera remplacée par une passerelle provisoire.

A la suite des intempéries, les collaboratrices et collaborateurs du Service de l'eau ont été appelés à intervenir dans toutes les zones touchées pour procéder à des contrôles et à des interventions afin de rétablir la situation. Sous la conduite de l'Etat-major de catastrophe lausannois (DIAM), des collaborateurs de la Protection civile et des sapeurs-pompiers du SPSL, associés à ceux du Service de l'eau et avec l'appui d'entreprises spécialisées sont intervenus pour établir des barrages temporaires et pomper les eaux déversées.

Dès le 12 juin, le Service de l'eau a procédé à l'inspection des 78 kilomètres de cours d'eau lausannois et, au fur et à mesure des constats de perturbations, la situation a pu être rétablie dans la plupart des cas (Flon au 13 juin, Vuachère au 22 juin, Louve au 25 juin).

La situation était plus préoccupante au Flon-Morand, affluent de la Paudèze, où des déversements d'eaux usées ont été constatés à partir du 20 juin, ce en raison de la rupture de certains collecteurs situés dans le lit du cours d'eau. Ces derniers ont pu être réparés à grand renfort de moyens. 50 mètres de

collecteurs ont été remplacés, le béton nécessaire à la réparation a dû être hélicoptéré en raison des difficultés d'accès. La qualité de l'eau de la Paudèze devrait ainsi redevenir normale. Pour mémoire, les communes de Pully et Paudex avaient décidé de limiter l'accès aux plages de part et d'autre de l'embouchure du cours d'eau à cause de la mauvaise qualité de l'eau.

La Municipalité félicite les collaboratrices et collaborateurs de l'Etat-major de catastrophe lausannois (DIAM), des collaborateurs de la Protection civile et des sapeurs-pompiers du SPSL, du Service de l'eau ainsi que toutes celles et ceux qui ont été appelés à intervenir, dans des conditions souvent difficiles, pour le travail qu'ils ont accompli afin de rétablir une situation normale et de garantir aux Lausannoises et Lausannois des services de qualité.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, Direction de la sécurité et de l'économie, tél. 079 964 27 39**
- **Sébastien Apothéloz, chef du Service de l'eau de la Ville de Lausanne, tél. 079 444 03 23**

Lausanne, le 17 juillet 2018